



Mairie de Sallèles d'Aude

Le 3 décembre 2024

YB/ED/20

Madame, Monsieur, Cher (e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir participer à la prochaine séance du :

CONSEIL MUNICIPAL

En Mairie

Le 9 DECEMBRE 2024 à 18h

ORDRE DU JOUR

- Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des pouvoirs délégués par le conseil municipal
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu du 7 octobre 2024 (document en pièce jointe)

Administration générale

- Convention de superposition d'affectations au profit de la commune relative à la gestion exercée par l'établissement public de l'Etat à caractère administratif Voies Navigables de France sur le domaine public fluvial (en pièce jointe)
- Convention d'occupation du domaine public pour la production d'énergies renouvelables à partir d'installations photovoltaïques sur les parcelles AS 0112 au lieu-dit Las « Fenestros » (en pièce jointe)
- Approbation lancement de procédure de retrait du SIVU Sud Minevois suite aux résultats de la consultation locale du 23 novembre 2024
- Convention de dépollution avec la SAS Neoterra Vignoble (en pièce jointe)
- Ouverture dominicale de l'enseigne Auchan au titre de l'année 2025
- Convention relative à la mise en œuvre de la compensation collective agricole du projet de parc photovoltaïque au sol des Grandes Garrigues de Truilhas (pièce jointe)

Mairie de Sallèles d'Aude

Urbanisme

- Acquisition parcelle AW n° 0038 - route de Cuxac au lieu-dit « Camp Dal Prat »
- Vente parcelles BH 0417 et BA 0088 - Rue du Moulin
- Convention de servitude avec Enedis parcelles BI 0008 et 0010 – Route de Cuxac au lieu-dit « Camp Dal Prat » (en pièce jointe)
- Echange des parcelles BH 0074 et BH 0382 (rue des Burgues et rue de la Tour)
- Acquisition partie parcelle AM 0049 - rue Jean Moulin
- Convention d'occupation du domaine public Petit d'Oc (pièce jointe)
- Acquisition parcelle AL 0023 – Avenue Marcelin Albert

Finances

- Décision modificative n°2 au budget primitif 2024
- Approbation du pacte fiscal et financier avec le Grand Narbonne (pièce jointe)
- Convention redevance spéciale au titre de l'année 2022 et 2023 (pièce jointe)
- Clôture du budget ZIA de Truilhas
- Trop perçu de taxe aménagement lotissement Bastide d'Oc
- Participation aux frais de fonctionnement de l'école Calendreta
- Mise à jour des tarifs communaux

Ressources humaines

- Adhésion au contrat d'assurance statutaire 2025-2028 du centre de gestion de l'Aude
- Participation de la collectivité à la prévoyance santé des agents dans le cadre d'une convention de participation
- Instauration de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires
- Instauration d'une indemnité spéciale et de fonction et d'engagement pour les agents de la filière Police Municipale
- Mise à jour des tableaux des effectifs

Information diverse :

Bilan aides façade

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) collègue, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Yves Bastié.

